

**LA VARIATION SEMANTIQUE ET SYNTAXIQUE DU COMPLEMENT
DANS LE FRANÇAIS DES LOCUTEURS NON SCOLARISES
DE CONAKRY.**

Abdoul Hamidy Bah

Université Paul Valéry Montpellier

III, laboratoire Dipralang (EA 739)

hamidy1@yahoo.fr ; abdoul-hamidy.bah@etu.univ-montp3.fr

1. Introduction

Notre étude vise à observer le fonctionnement du verbe et de son complément dans des productions orales en français de locuteurs peu soumis à la pression normative. Depuis quelques années, la créativité langagière des locuteurs non scolarisés de Conakry semble se situer au niveau morphosyntaxique.

Notre observation aura pour point focal le verbe et visera à analyser les différences, par rapport au français standard, dans le choix du verbe et la distribution de ses compléments. Nous explorerons, entre autres, les emplois des différents compléments du verbe dans les productions de ces locuteurs. Notre objectif est de repérer les zones syntaxiques les plus sensibles à la variation.

Dans cet article, nous observons particulièrement des glissements d'ordre sémantique et syntaxique. Nous appelons glissement sémantique du complément, le fait que le complément possède des traits sémantiques inattendus par rapport au verbe auquel il est adjoint. Nous parlons de glissement syntaxique lorsqu'il y a glissement de sens, relevant d'une élision du syntagme complément : énoncé dont le verbe est considéré comme employé absolument.

2. Méthodologie

Pour aborder cette étude, nous avons tout d'abord observé tous les groupes verbaux de notre corpus. Après cette première observation, nous avons sélectionné un certain nombre d'énoncés répondant à nos critères : les énoncés présentant des glissements sémantique et syntaxique. Nous avons relevé des séquences qui nous semblent être en décalage avec la grammaire du français standard. Nous avons ensuite confronté ces énoncés à des travaux empiriques sur le français standard, dans le but de confirmer ou d'infirmer notre choix. Nous avons notamment comparé ces énoncés avec les tables de verbes de Maurice Gross (1975). Nous nous sommes, ensuite, attelé à découvrir des régularités dans ces procédés de construction afin de dégager des tendances du français parlé chez les non scolarisés de Conakry, sur lesquelles nous allons focaliser notre réflexion.

Pour la transcription de notre corpus nous avons choisi une transcription orthographique basée sur les conventions élaborées par l'équipe du GARS¹ (Blanche-Benveniste : 2000 : 34). Nous pensons que ce modèle de transcription nous facilitera au niveau morphologique, syntaxique et discursif le repérage des phénomènes morphosyntaxiques, grâce au découpage en mots.

3. Présentation du corpus

Notre corpus est constitué d'enregistrements de quinze (15) locuteurs dont cinq (5) femmes. Ils sont tous de condition très modeste et sont très peu ou pas du tout scolarisés. Nous les avons tous rencontrés dans les quatre plus grands marchés que compte la ville de Conakry. Nous avons choisi ces marchés en fonction des communes : le marché Niger pour la commune de Kaloum, Madina pour les communes de Matam et Dixin, Taouyah pour la commune de Ratoma et Matoto pour la commune de Matoto. Le choix des marchés reflète grosso modo l'implantation des trois principales langues guinéennes au niveau des communes de Conakry.

Le cadre de l'enregistrement est le lieu de travail des enquêtés. Tous nos locuteurs travaillent de façon quotidienne au marché où ils sont en contact permanent avec des personnes d'origines et de conditions très variées. La durée de l'enregistrement varie de 7 à 31 minutes en fonction de chaque locuteur et de son aisance dans l'expression orale. Le temps total d'enregistrement est de quatre heures et huit minutes (4h 8mn). L'âge des locuteurs varie de 28 à 50 ans. Nous avons réparti nos locuteurs en deux tranches d'âge qui sont délimitées de la façon suivante :

- tranche d'âge 1 : de 25 à 35 ans
- tranche d'âge 2 : de 36 à 50 ans

Nous supposons que la pratique de la langue française dépend de l'âge des locuteurs et du contexte socio-économique dans lequel ils vivent. La première tranche d'âge comprend des locuteurs qui sont nés vers les années « 70 » et dont l'adolescence correspond à l'ouverture de la Guinée au reste du monde après plusieurs années de repli. La fin des années « 80 » début des années « 90 » est marquée par le développement de la communication audiovisuelle dans le pays et l'ouverture de ces moyens de communication aux Guinéens. Cette période est aussi marquée par le changement de politique linguistique du pays et l'adoption du français comme langue officielle.

La deuxième tranche d'âge comprend des locuteurs qui ont vécu leur adolescence et leur jeunesse sous le premier régime dont la politique était plutôt favorable aux langues locales et non à la pratique du français. Pendant plus de deux décennies, le français a été quasiment banni du système scolaire guinéen et son usage dans les autres domaines de la vie courante était minime.

Ces deux catégories de locuteurs ont subi des influences différentes et ne peuvent pas avoir le même comportement face au français.

¹ Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe.

Signalons enfin que nos locuteurs ont pour langue maternelle l'une des trois grandes langues du pays (sosso, pular, maninka) qui sont suffisamment représentées à Conakry.

4. Les glissements à base sémantique

4.1. Glissement sémantique du complément

Dans nos données, nous avons rencontré beaucoup d'énoncés qui présentent une incohérence entre le verbe et le complément. Cette incohérence contribue à rendre ambiguë la suite de l'énoncé.

- (1) *Je commence les livres* PRO-hum Vo prép∅ Vinf∅ N-nr
 (2) *J'ai commencé à mon travail* PRO-hum Vo Prép Vinf*²
 (3) *Je commence de vendre* PRO-hum Vo prép(*)Vinf
 (4) *Tu commences de faire un peu les leçons* PRO-hum Vo prép(*) Vinf
 N-nr
 (5) *Bon je suis commencé rester avec lui* PRO-hum Vo prép∅ Vinf avec
 PRO-hum

Le verbe *commencer* appelle généralement un complément infinitif. Dans les tableaux des verbes de M. Gross (1975 : 234), le verbe *commencer* est représenté ainsi :

N-hum Vo à Vinf N-nr.

Dans la majorité des énoncés on sent l'intention des locuteurs de respecter la construction infinitive du verbe (sauf dans l'énoncé (1)), mais à chaque fois il y a un élément qui est omis.

- soit la préposition (5)
- soit l'infinitif du verbe (2),
- soit la préposition et l'infinitif à la fois (1)
- soit la préposition choisie n'est pas la bonne (4), (3)

Cela traduit le fait que les locuteurs ne maîtrisent pas les règles de construction du français et qu'ils essayent peut-être d'utiliser les règles de leur langue maternelle qu'ils maîtrisent mieux.

En utilisant les constructions appropriées au verbe *commencer* en français, on aura les énoncés suivants :

- (1') *Je commence à vendre les livres*
 (2') *J'ai commencé à travailler*
 (3') *Je commence à vendre*
 (4') *Tu commences à suivre un peu les leçons*
 (5') *Bon je commence à rester avec lui*

Pour avoir l'énoncé (1') on s'est référé au contexte pour connaître le complément infinitif auquel fait appel le verbe *commencer*. On peut aussi interpréter cet énoncé en émettant cette hypothèse : nos locuteurs ayant des compétences de

² Le signe (*) signifie l'existence d'une forme non appropriée

manipulation très limitées en langue française, essaient d'éviter les constructions un peu compliquées telles que les constructions infinitives. C'est peut être cette tentative de simplification qui explique que le verbe infinitif et parfois la préposition sont supprimés. Pour l'énoncé (4') c'est plutôt le dernier syntagme nominal qui donne des indices pour la sélection du verbe infinitif.

Comme on peut l'observer dans les énoncés ci-dessous, il y a possibilité de combiner le verbe à des syntagmes nominaux compléments d'un nouveau type sémantique. Le verbe *gagner* par exemple, peut se retrouver dans des situations différentes et inhabituelles. Traditionnellement, ce verbe sélectionne un complément d'objet dont le trait sémantique est [-humain] c'est-à-dire non restreint.

- (6) *Je ne gagne pas mon argent [N-nr]*
 (7) *D'autres temps il gagne pas ce qu'il veut [N-nr]*
 (8) *Je gagne un peu [Ø]*
 (9) *Je gagné un travail là-bas [N-nr]*
 (10) *Si toi tu as gagné pour la premièrement + toi tu tu vas quitter [Ø]*
 (11) *Si on joue + si je te gagné euh + l'autre là aussi vient elle va jouer [PRO-hum]*

Dans ces énoncés, nous avons trois cas de figure. Le premier cas de figure est la situation classique attestée en français standard où le complément d'objet a un trait sémantique [-humain]. C'est ce qu'on peut observer dans les énoncés (6), (7) et (9). Le second cas est caractérisé par la fait que le complément d'objet a un trait sémantique [+humain], comme dans l'énoncé (11). Le troisième et dernier cas de figure est caractérisé par l'absence totale de complément d'objet, comme dans les énoncés (8) et (10). Dans ces deux énoncés *gagner* est employé absolument (cf. plus bas 5).

4.2. Glissement sémantique du verbe

Dans nos données, on observe des flottements d'ordre sémantique du verbe : le verbe ne correspond pas sémantiquement au complément sélectionné et contrairement aux exemples précédents, le glissement du sens provient du verbe lui-même. Ceci nous semble très étonnant surtout quand on sait que c'est le verbe qui sélectionne son ou ses compléments. Observons ces énoncés :

- (12) *Je ne gagne pas mon argent*
 (13) *Donc c'est là-bas que je peux trouver un peu*
 (14) *Je gagné un travail là-bas*
 (15) *Il gagne d'autres temps ce qu'il veut*

Nous constatons que les verbes de tous ces énoncés ont des sens inappropriés par rapport aux compléments. En nous focalisant sur le complément et en nous référant au contexte et à l'environnement même de l'énoncé, on s'aperçoit qu'il y a glissement de sens du verbe.

Sémantiquement, le verbe *gagner* a des sens différents dans les énoncés (12) et (14). Il porte le sens de *recupérer* dans l'énoncé (12), *trouver* dans l'énoncé (14) et *avoir* ou *obtenir* dans l'énoncé (15). Sur le plan syntaxique dans ces trois

énoncés, le verbe *gagner* est construit conformément au tableau de construction élaboré par Maurice Gross (1975).

Dans l'énoncé (12), c'est en observant toute la chaîne dont est extrait l'énoncé que l'on s'aperçoit réellement du sens de *recupérer* :

Je laisse mes habits en crédit + je vais marcher là-bas marcher marcher marcher + je ne gagne pas mon argent +

Le verbe *gagner* (mon argent) recouvre le sens de récupérer (de l'argent dont le locuteur a fait crédit à quelqu'un). Dans l'énoncé (14), ce même verbe *gagner*, recouvre le sens de *trouver* (j'ai **trouvé** un travail là-bas). Alors que dans l'énoncé (15), il a le sens de *avoir* ou *obtenir* (il **a** d'autres temps ce qu'il veut ou il **obtient** d'autres temps ce qu'il veut).

Dans l'énoncé (13), on observe non seulement un glissement morpho-syntaxique mais aussi un glissement sémantique. Le verbe *gagner* est plus approprié que le verbe *trouver* dans cet énoncé (donc c'est là-bas que je peux **gagner** un peu). Le verbe opérateur *pouvoir* reste inchangé. Au niveau morphosyntaxique, avec le verbe *trouver*, l'énoncé reste incomplet à cause de l'absence du complément d'objet. Alors que si on le substitue au verbe *gagner* l'absence du complément d'objet n'affecte pas l'interprétation de l'énoncé.

De ces glissements du sens du verbe *gagner*, on peut tirer deux constats :

- Entre tous ces verbes auxquels s'est substitué *gagner*, il y a une chose commune, c'est l'idée d'entrer en possession de quelque chose. C'est cette idée commune qui explique peut-être la confusion dans l'emploi de ces verbes et la tendance à attirer le sens de ces verbes vers celui du verbe *gagner*.

- Dans ces glissements, le verbe dont le sens est dépouillé a toujours la même construction que le verbe *gagner* qui reçoit un sens nouveau.

En observant ces énoncés on constate que le verbe choisi est en décalage par rapport au propos. Ce décalage est très facilement perceptible même si l'interprétation globale de l'énoncé reste parfois intacte. On peut interpréter ces glissements non pas comme étant une variation de registre de langue (à cause des compétences très limitées de nos locuteurs en français) mais comme étant des glissements liés à la suppression ou à la modification de la connotation ou bien encore à un élargissement du champ des emplois du verbe à des contextes plus variés.

5. Les glissements à base syntaxique

Dans nos données il existe un nombre important de modifications de la structure syntaxique des énoncés. Parmi ces modifications, nous nous intéressons particulièrement à celles affectant le syntagme complément à travers son élision.

Lorsqu'un verbe transitif n'est suivi d'aucun complément d'objet qui lui soit nécessaire, on dit qu'il est employé absolument. Cependant, certains verbes n'acceptent pas l'absence de complément d'objet, sous peine d'agrammaticalité. Dans notre corpus nous avons relevé des énoncés où le verbe est employé absolument. Mais dans certains cas, on constate une distorsion sémantique due justement à l'effacement du complément. Cette distorsion se ressent à cause de l'absence de la fonction prédicative qui ampute l'énoncé de son sens complet.

- (16) *Il a cassé là-bas [Ø]*
 (17) *Je construis dans ça [Ø]*
 (18) *Je perds un peu [Ø]*
 (19) *Tu ne peux pas avoir beaucoup mais tu peux avoir un peu un peu [Ø]*
 (20) *Donc c'est là-bas que je peux trouver un peu [Ø]*
 (21) *Si je rentre [Ø] je me lave je mange je je fais mes prières je me couche*

Dans l'énoncé (21), nous n'avons pas l'effacement du même complément que pour les autres énoncés. Il s'agit de l'effacement d'un complément circonstanciel qui ne déstabilise pas l'élaboration du sens de l'énoncé. D'ailleurs, la suite de l'énoncé contribue à déterminer la nature du complément circonstanciel qu'on peut adjoindre au verbe *rentrer*.

On peut penser que l'effacement du complément est dû au fait que les locuteurs ont des langues maternelles qui n'ont pas forcément la même structure que le français, ou bien au fait qu'il existe des éléments textuels qui précèdent l'énoncé et qui rappellent le complément effacé, ou bien parce que les objets possibles que peut avoir le verbe sont très limités.

Pour expliquer le facteur culturel, on peut traduire ces énoncés dans les langues guinéennes pour voir si l'effacement de l'objet entraîne toujours une ambiguïté de l'énoncé. En pular par exemple, l'énoncé (17) peut être compris sans aucune ambiguïté. Il peut être compris comme : *J'ai construit une maison ou J'ai une maison*. Nous pensons qu'il s'agit là purement et simplement d'un calque d'énoncés très courants dans les langues guinéennes et plus précisément pour cet exemple (17) en pular et en sosso.

Au niveau de l'énoncé (16), il n'y a pas une conformité entre le verbe *casser* et la nature du complément qui doit s'y adjoindre. D'une manière générale, le complément qui doit s'adjoindre au verbe *casser* est un objet direct et non un lieu. Le verbe *casser* dans son acception la plus courante en français standard implique sémantiquement deux arguments, un agent et un patient du genre : *Jean a cassé le verre*.

Comment expliquer l'effacement de l'objet dans ces énoncés où sa présence semble pourtant nécessaire pour la saisie du sens ? Outre la présupposée influence de la structure des langues substrats, nous pensons avoir un élément de réponse dans cette constatation de Denis Creissels (2006 : 1) « la connaissance de la valence verbale qu'ont les locuteurs d'une langue met probablement en jeu à la fois des règles universelles de correspondance entre propriétés sémantiques et propriétés syntaxiques des verbes, des règles spécifiques de leur langue, et enfin des choses relevant d'une pure et simple mémorisation ».

6. Conclusion

À travers cette étude sur les glissements affectant le syntagme verbal, nous avons pu voir qu'en français parlé de Conakry, le verbe malgré son rôle de pivot ou de noyau dans l'énoncé est néanmoins soumis à son environnement. Son sens est déterminé en fonction de sa combinaison ou non avec d'autres unités de la langue. Nous avons vu comment certains verbes comme *gagner* par exemple ont un large champ de signification en prenant part abondamment à l'élaboration de la phra-

séologie du français des non scolarisés de Conakry. L'élargissement des emplois de certains verbes permet une utilisation plus fréquente de ces verbes par rapport au français standard. Nous avons également vu à l'inverse comment certains verbes subissent des restrictions de sens en étant très rarement sollicités.

En outre, en observant le comportement du verbe et des compléments, on constate que dans le français des non scolarisés de Conakry, le verbe a tendance à perdre son rôle fédérateur auprès de ses compléments. Nous avons notamment rencontré des énoncés où le complément ne semble pas être sélectionné par le verbe, tellement il y a incohérence entre le verbe et le complément. Notre jugement sur la cohérence/incohérence est bien entendu basé sur les règles de construction des verbes établies pour le français standard.

L'effacement du complément d'objet d'un verbe se situe au niveau syntaxique, mais il est interprétable sur le plan sémantique : le complément effacé n'est pas nécessaire pour la saisie du sens complet de l'énoncé.

É la lumière de cette étude, nous sommes en mesure d'affirmer que les locuteurs non scolarisés du français à Conakry privilégient pour s'exprimer la fonction communicationnelle, plutôt que le respect des règles de fonctionnement de la langue française. Les locuteurs semblent se référer beaucoup aux connaissances déjà acquises sur les structures des langues pour construire leur propos en français.

Bibliographie

- BAH, A.- H., (2004). *Approche morphosyntaxique du français parlé par les jeunes déscolarisés de Conakry*, mémoire de DEA, sous la direction du professeur Amr Helmy Ibrahim, Université de Franche-Comté.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (2000). *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- CREISSELS, D., (2006). *Syntaxe générale. Une introduction typologique 1 : catégories et constructions, 2 : La phrase*, Paris, Lavoisier.
- DUBOIS, J. et al., (2001). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- GROSS, M., (1975). *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- MULLER, C., (2002). *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- PLOOG, K., (2002). *Le français à Abidjan. Pour l'approche syntaxique du non standard*, Paris, CNRS-éditions.
- SIMARD Y., (2004). « La description du français en Guinée », *Le français en Afrique*, n°19, Nice, 75-90.

